

<b>Nom et prénom du chef d'entreprise</b>	
<b>Nom de l'entreprise (si différent du nom du chef d'entreprise)</b>	
<b>Numéro de téléphone / n° de GSM</b>	
<b>E-mail</b>	
<b>Adresse de l'exploitation</b>	
<b>Adresse de correspondance si différente de l'adresse de l'exploitation</b>	
<b>Numéro TVA (= n° d'entreprise)</b>	
<b>Numéro d'unité d'établissement</b> renseigné sur la facture annuelle de l'AFSCA -composé de 10 chiffres)	
<b>Numéro de la phytolice</b>	
<b>Numéro PAC (n° producteur)</b>	
<b>Numéro de troupeau(x)</b>	

<b>Dans les tableaux ci-dessous, cochez les activités à auditer au sein de votre entreprise et les cahiers des charges souhaités.</b>	
<b>QFL (Qualité Filière Lait)</b>	
<b>CodiplanPLUS Bovins (Belbeef)</b>	
<b>BePork</b>	<input type="checkbox"/> Exploitation fermée <input type="checkbox"/> Exploitation de reproduction <input type="checkbox"/> Exploitation de porcelets d'élevage <input type="checkbox"/> Exploitation de porcs à l'engrais <input type="checkbox"/> Exploitation mixte <input type="checkbox"/> Exploitation d'élevage

**Guide sectoriel de l'autocontrôle AFSCA : G040, Module C**

Toutes les activités de votre établissement doivent obligatoirement être auditées

<b>Bovins</b>	Nombre : Engrissement : oui – non
<b>Lait</b>	<input type="checkbox"/> Vaches <input type="checkbox"/> Chèvres <input type="checkbox"/> Brebis <input type="checkbox"/> Jument Distributeur de lait cru : oui – non
<b>Petits ruminants et cervidés</b>	<input type="checkbox"/> Chèvres, si présence merci d'indiquer le nombre : <input type="checkbox"/> Moutons, si présence merci d'indiquer le nombre : <input type="checkbox"/> Cervidés, si présence merci d'indiquer le nombre :
<b>Porcs</b>	Nombre de places : N° de frappe :
<b>Solipèdes (uniquement si vous avez une activité de lait de jument)</b>	Nombre :
<b>Poules pondeuses</b>	Nombre : Destinées à l'exportation : oui – non
<b>Poulets de chair</b>	Nombre : Destinés à l'exportation : oui – non
<b>Autres : oiseaux coureurs – canards et oies – lapins...</b>	Nombre :

**CULTURES FOURRAGERES**

Uniquement pour l'alimentation du bétail de l'exploitation	
Vente de fourrage	à un agriculteur – à un négociant
Activités	<input type="checkbox"/> Foin <input type="checkbox"/> Ensilage herbe <input type="checkbox"/> Préfané <input type="checkbox"/> Maïs fourrager <input type="checkbox"/> Betteraves fourragères <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) : .....

Demande à renvoyer par courrier ou par mail au Comité du Lait – service certification

Route de Herve 104, 4651 BATTICE

[certification@cdl-battice.be](mailto:certification@cdl-battice.be) Tél : 087/69.26.02 (08 42)

2 / 5

**Guide sectoriel de l'autocontrôle AFSCA : G040, Module A et Standard Vegaplan**

Le G040 est inclus dans le Standard Vegaplan. Si vous ne souhaitez pas les deux référentiels, cochez celui que vous souhaitez :

Standard Vegaplan

G040

Betteraves sucrières	
Céréales, oléagineux et protéagineux sans stockage (y compris la paille)	
Céréales, oléagineux et protéagineux, avec stockage (= durée supérieure à 6 semaines) – y compris la paille	
Céréales immatures et cultures associées	
Chicorée	
Pommes de terre sans stockage	
Pommes de terre avec stockage	
Légumes industriels – sans intervention manuelle	
Légumes industriels – interventions manuelles (laver, couper, préparer, ...)	
Légumes – marché du frais, culture en plein air	
Légumes – marché du frais, culture sous abri	
Légumes – marché du frais, graines germées	
Légumes – marché du frais avec obligation de passeport phyto	
Fruits à pépins et fruits à noyaux (ex. pommes, poires, cerises, griottes, prunes, pêches)	
Petits fruits et fruits secs (ex. fraises, raisins, groseilles, framboises, mûres, myrtilles, cassis, noix, noisettes, ...)	
Vente directe au consommateur (pommes de terre, fruits, légumes)	
Vente directe au consommateur – petites quantités (<50 ares de pommes de terre et fruits à haute tige ou 25 ares de fruits à basse tige ou 10 ares pour les autres espèces végétales)	
Semences et co-produits	
Plants	
Autres à préciser : tabac – houblon (avec – sans stockage) - ...	
Exportation vers des pays tiers	

**Guide sectoriel de l'autocontrôle AFSCA : G033 et Standard Vegaplan Entrepreneurs**

Le G033 est inclus dans le Standard Vegaplan Entrepreneurs.

Si vous ne souhaitez pas les deux référentiels, cochez celui que vous souhaitez :

Standard Vegaplan Entrepreneurs, membre Agro-service : **Oui - Non**

G033

Utilisation de produits phytopharmaceutiques (y compris le traitement des semences)	
---	--

Fertilisation	
---------------	--

Moisson - Récolte (y compris l'ensilage)	
--	--

Autres activités (préparation du sol, semis, irrigation, nettoyage des serres, évacuation de l'ancienne végétation, conservation des produits récoltés et/ou conditionnés, ...)	
---	--

Stockage de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel et de biocides	
--	--

Stockage engrais	
------------------	--

Stockage matériel de reproduction	
-----------------------------------	--

Stockage de produits végétaux primaires récoltés	
--	--

Manipulation de produits primaires végétaux et de semences (dans l'exploitation de l'agriculteur) (triaje,...)	
--	--

Coupe de plantes de pommes de terre	
-------------------------------------	--

Transport accessoire	
----------------------	--

Transport accessoire vers des entreprises certifiées FCA (anciennement GMP)	
---	--

<b>IPM (uniquement en Flandre)</b>	
------------------------------------	--

<b>LAIT DE FOIN</b>	<input type="checkbox"/> Vaches <input type="checkbox"/> Chèvres <input type="checkbox"/> Brebis
---------------------	--

Demande à renvoyer par courrier ou par mail au Comité du Lait – service certification

Route de Herve 104, 4651 BATTICE

[certification@cdl-battice.be](mailto:certification@cdl-battice.be) Tél : 087/69.26.02 (08 42)

4 / 5

Par la présente, je confirme souhaiter que l'organisme CdL-Certif (route de Herve 104, 4651 Battice) réalise l'audit de mon exploitation, conformément au(x) référentiel(s) sélectionné(s) dans le document.

Je m'engage à :

- respecter les exigences en matière de certification ;
- fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation par CdL-Certif ;
- communiquer toute modification concernant mon exploitation ou mes activités ;
- retourner toutes les pages du formulaire (en barrant celles qui ne me concernent pas le cas échéant).

L'envoi de ce formulaire complété et signé vaut acceptation des conditions générales.

- La version actuelle est présente sur notre site internet [www.cdl-battice.be](http://www.cdl-battice.be).  
Lien directe [Conditions générales de vente](#)
- En cas de révision, les nouvelles conditions sont publiées sur le site
- Lors des audits de renouvellement, le paiement de la facture valide automatiquement l'acceptation des conditions générales en vigueur.

*Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être adressées par courrier postal sur simple demande. Toutefois, seule la version publiée sur notre site internet fait foi et demeure la référence applicable en cas de divergence.*

**En cas de demande d'extension d'activité ou de transfert, ce document devra être complété à nouveau dans son entièreté et renvoyé.**

Lu et approuvé,

Date :

Signature :

Demande à renvoyer par courrier ou par mail au Comité du Lait – service certification

Route de Herve 104, 4651 BATTICE

[certification@cdl-battice.be](mailto:certification@cdl-battice.be) Tél : 087/69.26.02 (08 42)

5 / 5